

MONTRÉAL

Place Victoria, 43^e étage
800, Square Victoria, C.P. 303
Montréal H4Z 1H1
Téléphone 514 866-6743
Télécopieur 514 866-8854

JOLIETTE

1075, boul. Firestone
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6
Ligne Mtl 514 990-4485
Téléphone 450 759-8800
Télécopieur 450 759-8878

LAVAL

3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610, Laval H7T 0J3
Ligne Mtl 514 990-8884
Téléphone 450 686-8683
Télécopieur 450 686-8693

**AGGLOMÉRATION DE
LONGUEUIL**

2035, avenue Victoria, bureau 305
Saint-Lambert J4S 1H1
Téléphone 450 672-4681
Télécopieur 450 465-3700

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

202, rue Richelieu, bureau 205
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8
Téléphone 450 358-5737
Télécopieur 450 358-5748

SAINT-JÉRÔME

995, rue Maher, bureau 201
Saint-Jérôme J5L 0A8
Téléphone 450 431-0705
Télécopieur 450 431-1247

SHERBROOKE

1802, rue King Ouest, bureau 240
Sherbrooke J1J 0A2
Téléphone 819 481-0324
Télécopieur 819 481-0337

Laval, le 14 octobre 2026

Par courriel et par dépôt électronique

Me Johanne Skelling, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, C.P. 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4293-2025 - Demande de révision de la décision D-2025-022
rendue dans le dossier R-4270-2024 - Phase 2
Planification de l'audience – AQCIE-CIFQ**

N.D. : 128 967

Chère consœur,

Par la présente, nous vous communiquons l'information requise par votre lettre du 1^{er} octobre dernier (A-0048) quant à la planification de l'instance de la phase 2 du présent dossier.

Nous n'aurons pas de moyen préliminaire à soulever à l'audience.

L'AQCIE-CIFQ désire faire entendre son panel de témoins composé des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard (président de l'AQCIE) et Cyril Michaud (Directeur Transitions énergétique et technologique du CIFQ). La durée totale estimée de leurs témoignages est de trente-cinq minutes.

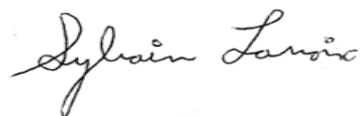
Veuillez noter que l'analyste Paul Paquin sera dans l'impossibilité d'être présent le 22 octobre 2026 en avant midi. Nous vous serions reconnaissant de ne pas fixer la présentation de la preuve orale de l'AQCIE-CIFQ durant cette demi-journée.

Nous prévoyons une durée de contre-interrogatoire de trente minutes à l'égard du panel d'Hydro-Québec.

Nous nous réservons le droit, au besoin, de contre-interroger pour quelques minutes les témoins des autres intervenants.

Le temps prévu pour notre plaidoirie est de 30 minutes.

En remerciant la Régie de l'attention qu'elle portera à la présente,
veuillez agréer, chère consoeur, l'expression nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ Slanoix@duntonrainville.com

c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE
Cyril Michaud, CIFQ
Paul Paquin, analyste
Simon Turmel, procureurs de HQTD